

Séance du Conseil d'Administration en date du 10 octobre 2024

**Délibération n° 2024- 30 – Tarifs du Master International Transport et Energie à compter de l'année universitaire 2024-2025**

Vu le code de l'éducation,

Considérant que 23 membres sur les 31 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article unique :

Le conseil d'administration adopte, à compter de l'année universitaire 2024-2025, les tarifs du Master International Transport et Energie suivants :

- Pour les étudiants admis en M1 à la rentrée 2024 qui poursuivront ensuite en M2 à la rentrée 2025

	<b>Droits d'inscription</b>	<b>Frais pédagogiques</b>	<b>Total</b>
1 <sup>ère</sup> année (Master 1) 2023-2024	3.770 €*	4.000 €	7.770 €
2 <sup>ème</sup> année (Master 2) 2024-2025	3.770 €*	973 €	4.743 €

- Pour les étudiants admis directement en M2 à la rentrée 2024

	<b>Droits d'inscription</b>	<b>Frais pédagogiques</b>	<b>Total</b>
Master 2 2024-2025	3770€*	4.000€	7.770 €

L'Acompte demandé pour l'admission correspond au montant des droits d'inscription.

- Pour les étudiants autorisés à redoubler en Master 1 ou Master 2

<b>Droits d'inscription</b>	<b>Frais pédagogiques</b>	<b>Total</b>
3770€*	973	4743 €

Nombre de votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
---

Le Directeur

Armel de la Bourdonnaye